

DECRET N° 2016-086 DU 10 MARS 2016

portant nomination au Ministère à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des Objectifs de Développement Durable et des Grands Travaux.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi organique n° 2010-05 du 03 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;
- Vu** la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-338 du 02 octobre 2012 portant modalités d'application des articles 3 et 10 de la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2014-036 du 29 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des Objectifs de Développement Durable ;
- Sur** proposition du Ministre à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des Objectifs de Développement Durable et des Grands Travaux ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 janvier 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après, au Ministère à la Présidence de la République Chargé de la Coordination des Politiques de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des Objectifs de Développement Durable et des Grands Travaux, les personnes dont les noms suivent :

1. Directeur de Cabinet : **Monsieur Jean-Claude Sourou KEKE ;**
2. Secrétaire Général du Ministère : **Monsieur Koffi Philippe GANTIN ;**
3. Directeur de la Coordination et du Suivi des OMD et ODD : **Monsieur Alastaire Sèna ALINSATO ;**
4. Directeur de la Programmation et de la Prospective : **Monsieur Cyriaque Romuald Adékimbi EDON ;**
5. Directeur des Initiatives Présidentielles : **Monsieur Alain Latoundji BABATOUNDE ;**
6. Directeur des Ressources Financières et du Matériel : **Monsieur Max Aurèle A. DOSSOU ;**
7. Directrice des Ressources Humaines : **Madame Yéba Odette Ilélouhi Iyabo Sakinatou KABA épouse KINNINVO ;**
8. Chargé des Projets à l'Agence Béninoise des Grands Travaux : **Monsieur Nelson Herbert TIGRI ;**
9. Chargé des Projets à l'Agence Béninoise des Grands Travaux : **Monsieur Hervé Clément AIKPE SOGAN ;**
10. Chargée des Projets d'Emploi et Insertion des Jeunes à l'Agence Béninoise des Grands Travaux : **Madame Sylvie do REGO ;**
11. Chargé des travaux Statistiques à l'Agence Béninoise des Grands Travaux : **Monsieur Mohamed Awal BONI YARA ;**

Article 2 : Les intéressés doivent prendre toutes les dispositions diligentes pour faire la déclaration de leur patrimoine dans les quinze (15) jours calendaires au plus tard à compter de la prise et de la fin de leurs fonctions conformément à la loi.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 10 mars 2016

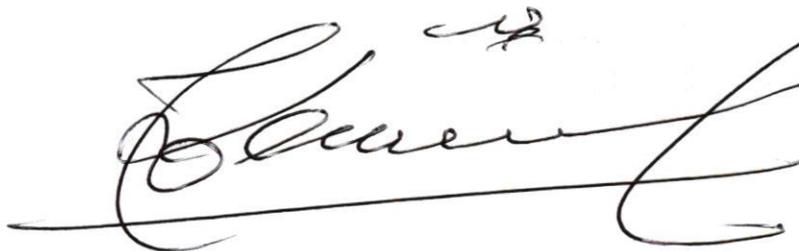
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de
l'Economie, des Finances et des
Programmes de Dénationalisation,

Le Ministre à la Présidence de la
République Chargé de la Coordination des
Politiques de mise en œuvre des Objectifs
du Millénaire pour le Développement, des
Objectifs de Développement Durable et des
Grands Travaux,



Komi KOUTCHE



Fulbert AMOUSSOUGA-GERO

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 02 ; MPR/CP-OMD-ODD-GT 02 MEEFPD 02 ; AUTRES
MINISTERES 27 ; SGG 4 ; INSAE 4 ; DGB-MEF-DGDDI-DGID 5 ; BN-DAN-DDL 3 ; GCONB-DCCT 2 ; IGAA-IGF 2 ;
UAC-FASEG- ENEAM 3 ; INTERESSES 11 ; JORB 01.